L'hon. M. PUGSLEY: Il sera employé au prolongement du quai, du côté ouest du port, et à des travaux de dragage.

M. DANIEL: Une partie du crédit sera-t-elle consacrée à la baie Courtenay?

L'hon. M. PUGSLEY: Je n'en suis pas certain; tout dépendra de ce que décidera le Grand-Tronc-Pacifique au sujet de son terminus dans les Provinces maritimes, et de l'endroit exact où il sera situé, dans la ville de Saint-Jean. La compagnie m'a informé que la baie Courtenay est le seul endroit où elle peut fixer un terminus à Saint-Jean.

M. DANIEL: Que deviendront les marchés que le ministre a passés ou a déclaré avoir passés, l'automne dernier, pour des travaux de dragage dans la baie Courtenay?

L'hon. M. PUGSLEY: Le ministre n'a pas déclaré avoir passé des marchés pour des travaux de dragage dans la baie Courtenay. Mon honorable ami tire cela de sa tête.

M. DANIEL: Je vais citer ses propres paroles.

Le 21 octobre dernier, le "Daily Telegraph" rapportait un discours qu'il avait prononcé à Little-River, et dans lequel il disait:

Comme résult at des travaux exécutés ...

Il veut parler des forages et des études faits dans la buie Courtenay.

... il sera possible de creuser un chenal de 800 pieds de largeur, de manière à ce que les gros navires pu ssent mouiller à cet endroit et recevoir tous les produits apportés par le Transcontinenta. C'est une des plus merveilleuses découverte faites à Saint-Jean. Elle est plus précieuse qu'une mine de diamants, parce qu'une mine de diamants, parce qu'une mine de diamants s'épuise avec le temps, mais la valeur de cette découverte ne fera qu'augmenter avec les années et fournir de l'emploi à des centaines de citoyens. J'ai demandé des soumissions pour l'exécution de ces grands travaux qui seront commencés bientôt.

Plus loin, il dit encore:

Grâce à ce crédit....

Il s'agit du crédit voté à la dernière session.

...la loi m'autorise à demander des soumissions, à adjuger les travaux et à demander les crédits nécessaires au Parlement.

L'hon. M. PUGSLEY: La prétention de l'honorable député était que j'avais déclaré que j'avais passé des marchés pour ces travaux. Il ne l'a pas prouvé.

M. DANIEL: Voici maintenant le propre journal de l'honorable ministre, le "County News" qui a publié un plan de la baie Courtenay, des travaux projetés, des nouveaux quais qu'on devait y construire et du dragage qui devait être fait du côté

M. J. W. DANIEL.

ouest de la baie, le tout préparé par son propre ingénieur, M. Louis Coste, du département des Travaux publics, et à ce propos, il disait:

Ceci est le plan des travaux que le département des Travaux publics se propose de faire dans le port. Un contrat pour le dragage de dix millions de verges cubes dans le port de Saint-Jean vient d'être passé par l'honorable William Pugsley et les travaux vont commencer immédiatement.

L'hon. M. PUGSLEY: Qui dit cela?

M. DANIEL: Je suppose que le ministre en est responsable. C'est dit en toutes lettres dans son propre journal. Non satisfait des cinq journaux quotidiens de Saint-Jean qui appuyaient sa candidature, il avait senti le besoin d'en publier un sixième—hebdomadaire, je crois. Cette déclaration y est publiée en gros caractères, très voyants et elle a été répandue à profusion dans tout le comté. Je ne crois pas que le ministre l'ait jamais contredite. Il en a retiré tous les avantages possibles.

L'hon. M. PUGSLEY: Le ministre a rapporté exactement ce qui en était.

M. DANIEL: La déclaration que je viens de lire était-elle vraie ou fausse?

L'hon. M. PUGSLEY: Si l'honorable député veut bien me demander ce qui s'est passé, je me ferai un plaisir de le lui dire.

M. DANIEL: Je vais relire la déclaration, et je lui demanderai si elle est vraie ou fausse:

Ceci est le plan des travaux que le département des Travaux publics se propose de faire dans le port. Un contrat pour le dragage de dix millions de verges cubes dans le port de Saint-Jean vient d'être passé par l'honorable William Pugsley et les travaux vont commencer immédiatement.

Je demande au ministre si cela est vrai ou faux.

L'hon. M. PUGSLEY: Quand mon honorable ami aura fini, je lui répondrai.

M. DANIEL: Je permets au ministre de m'interrompre pour me dire ce qu'il y avait de vrai dans cette déclaration.

L'hon. M. PUGSLEY: J'ai dit à Saint-Jean, exactement ce qui en était. Mon honorable ami se rappelle qu'il était très sceptique quand on lui parlait de la possibilité de creuser la baie Courtenay.

M. DANIEL: Jamais.

L'hon. M. PUGSLEY: Je crois qu'il disait aux électeurs que cela prendrait cinquante ans.

M. DANIEL: Non.

Courtenay, des travaux projetés, des nouveaux quais qu'on devait y construire et du dragage qui devait être fait du côté comme sous l'ancien régime conservateur